

**BEATT**

**Monsieur Le directeur**

**Jean-Damien PONCET**

Grande Arche-Paroi Sud

92055 LA DEFENSE Cedex

N/REF : 2023/ST/V/047

Péronnas, le 16 juin 2023

OBJET : Travaux de mise en sécurité du PN 44 à Péronnas

Monsieur Le Directeur,

Par courrier du 21 mars 2023, vous m'avez transmis le rapport de l'enquête ouverte le 18/01/2021 selon les applications des articles L 1621-1 et L 1622-2 du code des transports, sur la collision entre un train express régional et un véhicule léger, survenue le 15 janvier 2021 sur le passage à niveau n°44 à Péronnas 01960.

En réponse à vos recommandations R1 et R2 de sécurité, je tiens à vous informer que des aménagements de sécurité ont été étudiés avec les services associés et partenaires : SNCF réseau, la Direction Départementale des Territoires et le Conseil Départemental de l'Ain. Certains aménagements ont été réalisés, la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs se termineront au plus tard le 30 septembre 2023.

(Voir schéma des dispositions joint)

**Recommandation R1 :**

Réglementer et signaler en avertissement et en position les règles de priorité entre les usagers routiers franchissant le PN 44

Dispositions :

- 1- Mise en place de 2 panneaux de sens prioritaire positionnés à 26 mètres du PN en venant de l'Ouest et à 24 mètres du PN en venant de l'Est ;
- 2- Augmentation de la largeur de la route grâce à des bandes de béton rainurées de 50 cm de largeur :
  - de part et d'autre de la bande de roulement en venant de l'Ouest
  - à droite également de la chaussée en venant de l'Est
- 3- Positionnement de panneaux complémentaires de limitation de vitesse de part et d'autre de l'approche du PN
  - Panneau de limitation à 50 km à 150 mètres du PN
  - Panneau de limitation de vitesse à 30 km à 50 mètres du PN
- 4- Mise en place de bandes rugueuses à 50 mètres et 30 mètres en venant de l'Ouest et à 100 mètres en venant de l'Est afin de ne pas déranger les riverains.

**Recommandation R2 :**

Dispositions :

- 1- Les arbres et buissons ont été abattus et taillés.

Je reste bien évidemment disponible, pour vous apporter tout renseignement qui vous semblerait nécessaire pour votre parfaite compréhension.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Hélène CÉDILEAU

